

COMMUNIQUE

La journée intitulée « L'Avocat et la Bourse » qu'organiserait la Bourse de Tunis avec la collaboration de l'Ordre des Avocats a été reportée pour le samedi 16 février 2013. Cette journée se tiendra au siège de la Bourse.

Programme :

8h30 – 9h00. Accueil des participants.

9h00 – 9h30. Allocation de bienvenue par Messieurs :

Mohamed Fadhel ABDELKEFI : Président du Conseil d'Administration de la Bourse

Chawki TABIB, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie

Mohamed BICHOUI : Directeur Général de la Bourse.

9h30 -10h15. Le cadre légal et réglementaire du marché financier tunisien :

Les Principales références légales et réglementaires,

Les structures du marché et leurs fonctionnalités,

Les mécanismes de protection des investisseurs,

Un Aperçu sur les avantages fiscaux pour l'introduction et les placements en bourse.

10h15 -10h30. Débat.

10h30 -11h15. L'organisation et le fonctionnement des marchés de la Bourse :

L'Admission des sociétés aux marchés de la Bourse (les étapes préalables à l'admission, les conditions d'admission, ...),

Les marchés de la Bourse,

La négociation en bourse.

11h15 -11h30 Débat.

11h30-11h45 Pause café

11h45 -12h30. Les produits d'épargne en bourse et la gestion de portefeuille :

Le compte Epargne en Actions,

Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières,

La gestion de portefeuilles.

12h30-13h00. Débat.

La Journée sera animée par :

Raouf BOUDABOUS : Chef du Département de la Communication

Nejib HIDRI : Chef du Département Marché

Lotfi KHZEMI : Chef du Département Commercial et Développement.